



## Secrétariat

13 novembre 2020

---

### Circulaire

Destinataires : Les membres du personnel

Circulaire du Secrétaire général

Objet : **Jours fériés à l'Autorité internationale des fonds marins en 2021**

1. L'objet de la présente circulaire est d'informer les membres du personnel que les 10 jours fériés en 2021 seront les suivants :

Jour de l'An	Vendredi 1 <sup>er</sup> janvier
Mercredi des Cendres	Mercredi 17 février
Vendredi saint	Vendredi 2 avril
Lundi de Pâques	Lundi 5 avril
Pour la Fête du travail	Lundi 24 mai*
Pour la Fête de l'émancipation	Lundi 2 août**
Fête de l'indépendance	Vendredi 6 août
Fête des héros nationaux	Lundi 18 octobre
Pour Noël	Lundi 27 décembre***
Pour le lendemain de Noël	Mardi 28 décembre****

2. Les membres du personnel en poste à New York sont, pour leur part, soumis aux dispositions de la circulaire [ST/IC/2020/20](#) concernant les jours fériés au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 2021.

Le Secrétaire général  
(Signé) Michael Lodge

---

\* La Fête du travail tombant le dimanche 23 mai 2021, le lundi 24 mai 2021 sera chômé.

\*\* La Fête de l'émancipation tombant le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021, le lundi 2 août 2021 sera chômé.

\*\*\* Noël tombant le samedi 25 décembre 2021, le lundi 27 décembre 2021 sera chômé.

\*\*\*\* Le lendemain de Noël tombant le dimanche 26 décembre 2021, le mardi 28 décembre 2021 sera chômé.

